

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE CRÉATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE MODULE 2 : ACTUALISER SES BASES EN COMPTABILITÉ



Une approche chiffrée du projet d'installation (du plan de production au revenu disponible en passant par l'EBE) est nécessaire au futur agriculteur pour prendre conscience de son projet final et aborder la réalisation de son Plan d'Entreprise avec les clés de compréhension en sa possession (prescription du PPP)

OBJECTIF DE FORMATION

VÉRIFIER LA COHÉRENCE TECHNICO-ÉCONOMIQUE ET LA FAISABILITÉ DE SON PROJET D'INSTALLATION

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE L'ANALYSE COMPTABLE

RÉALISER SON PLAN DE FINANCEMENT

COMPRENDRE LA DÉFINITION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU SENS DES ARTICLES DU CODE RURAL

MAÎTRISER LES PRINCIPES DE L'ASSUJETTISSEMENT TVA ET DE L'IMPOSITION DES BÉNÉFICES AGRICOLES

MAÎTRISER LES DÉMARCHES À METTRE EN ŒUVRE POUR GÉRER SON FONCIER DANS LE CADRE D'UNE SOCIÉTÉ AGRICOLE

CONTENU DE LA FORMATION

- JOURNÉE 1

Se repérer dans le stage et exprimer ses attentes et préoccupations au regard des objectifs et du déroulement de la formation. Décrire et analyser son exploitation. Évaluer la rentabilité de référence des différents ateliers, calcul des marges brutes d'un exercice de référence des différents ateliers de production, du ratio et comparaison entre stagiaire et avec des références technico-économiques départementales, régionales et nationales.

- JOURNÉE 2

Définir les évolutions (techniques, volume de production...) après installation et évaluation de la rentabilité des différents ateliers de production avec les évolutions retenues. Étude et choix du système de production, du schéma de troupeau, d'itinéraires techniques. Élaboration et calcul des marges brutes des différents ateliers de production en prenant compte les évolutions et la progression du système. Fin de l'élaboration et du calcul de marges brutes des différents ateliers de production.

- JOURNÉE 3

Estimation de l'EBE et du revenu disponible. Les différents ratios (EBE/Produit, taux d'endettement, capacité de remboursement...) : définition et calcul. Réalisation de son plan de financement de ses investissements. Analyser et diagnostiquer son projet d'installation. Bilan

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation au début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Session 1 de 9H à 17H

Jeudi 8 janvier, mardi 13 janvier et mercredi 21 janvier 2026

Session 2 de 9H à 17H

Mardi 5 mai, mardi 12 mai et mardi 19 mai 2026

Session 3 de 9H à 17H

Mardi 8 septembre, mardi 15 septembre et mardi 22 septembre 2026

Session 4 de 9H à 17H

Jeudi 7 janvier, jeudi 14 janvier et jeudi 21 janvier 2027

SOIT 21 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Jeunes futurs installés

Prérequis

Avoir réalisé un entretien PPP

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA et sera à régler par vos soins le jour de la formation)

INTERVENANT

Mireille GALMICHE, conseillère d'entreprise à la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de la formation : Émeline BONTEMPS

Inscription jusqu'au **27 décembre 2026** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

38€/heure de formation

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38